



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

numérisation au ministère des armées

Question au Gouvernement n° 1004

Texte de la question

NUMÉRISATION AU MINISTÈRE DES ARMÉES

M. le président. La parole est à M. Thomas Gassilloud, pour le groupe La République en marche.

M. Thomas Gassilloud. Madame la ministre des armées, le 30 mai dernier, la commission de la défense nationale et des forces armées a autorisé la publication d'un rapport rédigé par Olivier Becht et moi-même sur les enjeux de la numérisation des armées. Nous y montrons que, avec la course au calcul intensif, le *big data*, l'intelligence artificielle, l'impression 3D ou, encore, l'internet des objets, la « révolution numérique » ne fait que commencer.

Pour nos armées, elle induira des changements au moins aussi fondamentaux que ceux qui ont suivi l'invention de la poudre ou la maîtrise du nucléaire. J'ai encore constaté ce matin, lors de la visite du salon Eurosatory, cette tendance à la numérisation globale.

Dans ce contexte, il me semble important de rappeler que la qualité de nos troupes reste fondamentale. La France peut être fière de ses soldats, fantassins, aviateurs et marins qui s'engagent chaque jour pour sa sécurité.

Il faut également conserver notre capacité à mener de grands programmes structurants sur le temps long, mais, désormais, l'enjeu consiste à nos yeux à mener deux manœuvres complémentaires : d'une part, investir davantage dans la recherche très en amont pour développer avec le civil – parfois à l'échelle européenne – des produits et services sur la base d'innovations de rupture, mais aussi, d'autre part, réformer nos procédures d'acquisition pour que nos armées puissent s'approprier plus vite les technologies disponibles et pouvoir davantage faire confiance à nos PME, qui sont nos champions de demain.

Aussi, madame la ministre, pouvez-vous nous dire quelle est votre stratégie en matière d'innovation liée au numérique et de soutien aux PME ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des armées.

Mme Florence Parly, ministre des armées. Monsieur le député, le numérique est partout, dans notre vie quotidienne comme sur les champs de bataille, et les technologies progressent à vive allure, changent chaque mois.

Je tiens à saluer la grande qualité du travail que vous avez mené avec votre collègue Olivier Becht.

L'innovation n'a rien d'un gadget. Ce n'est même pas une option : c'est une nécessité absolue. La prochaine loi

de programmation militaire prévoit une augmentation importante de l'effort du ministère des armées en faveur de la recherche et de la technologie, avec la progression d'un tiers – c'est considérable – des moyens consacrés aux études amont : ils s'élèveront à 1 milliard d'euros à partir de 2022.

Les études réalisées permettront ainsi de définir les systèmes d'armement structurant de l'avenir tels que le système de combat aérien de l'avenir, le char de combat de l'avenir ou, encore, le successeur du porte-avion *Charles-de-Gaulle*.

Pour relever tous ces défis, il ne faut évidemment se priver d'aucun talent. Nous nous tournerons donc résolument vers les PME, vers les *start-up* : tel est le sens du plan d'action PME que j'ai présenté il y a quelques semaines, mais aussi du dispositif RAPID – régime d'appui aux PME pour l'innovation duale –, du Fonds d'investissement DEFINVEST que nous avons constitué avec la Direction générale de l'armement – DGA – et la banque publique d'investissement Bpifrance, et, enfin, de l'Agence de l'innovation de défense dont j'ai décidé la création pour fédérer ces dispositifs et orchestrer nos efforts d'innovation.

L'innovation, dans ce ministère, ce sont aussi les processus d'acquisition : nous avons besoin de processus plus simples, d'une capacité d'adaptation constante de nos programmes. À cette fin, j'annoncerai très prochainement une modernisation de la DGA.

Monsieur le député, nos armées ne peuvent attendre ni ne peuvent se permettre de prendre du retard. Vous me trouverez toujours à vos côtés pour encourager l'expérimentation et l'audace. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Thomas Gassilloud](#)

Circonscription : Rhône (10^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1004

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Armées

Ministère attributaire : Armées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juin 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 juin 2018](#)